

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Ville et de l'Aménagement de Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de la wilaya de Tindouf.



AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
MATRICUL FISCAL OPGI 098.737.010.060.433

Suite a l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence capacite minimale n° 08/2026 publiée dans les journaux EL SALAM ELYOUM et ALGER du : 21/07/2026 concernant projet de réalisation de 100/250/400/500 logements publics locatifs individuel duplexe programme au titre de l'année 2024 2eme tranche type f3 en tout corps D'ETAT TCE+ VRD, dans la commune de Tindouf, wilaya de Tindouf

- **Lot A : réalisation 100/250/400/500 logement PL+VRD**
- Lot A.1** :réalisation 50/100/250/400/500 logement PL + VRD
- Lot A.2** :réalisation 50/100/250/400/500 logement PL + VRD

Suite au PV Overture des Plis N°28/2026 du 04/08/2026, et suite au PV d'Evaluation des offres N° 18/2026 du 28/07/2026 Le directeur général De L'office De Promotion Et De Gestion Immobilière De La Wilaya De Tindouf sur proposition de la Commission D'Ouverture des Plis et d'Evaluation Des Offres, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participés a cet avis. que déclare infructueux comme suit :

- **Lot A : réalisation 100/250/400/500 logements PL+VRD**
- Lot A.1** : Réalisation 50/100/250/400/500 logements PL + VRD

N°	Entreprise	Matricule Fiscal	Montant De La Soumission	Montant Après Correction	Délai	Note Obtenue
	INFRUCTUEUX (le seul soumissionnaire non qualifie techniquement)					

Lot A.2 : Réalisation 50/100/250/400/500 logements PL + VRD

N°	Entreprise	Matricule Fiscal	Montant De La Soumission	Montant Après Correction	Délai	Note Obtenue
	INFRUCTUEUX (le seul soumissionnaire non qualifie techniquement)					

REMARQUE : Conformément aux dispositions de l'article N° 56 de la loi N° 23-12 du : 05 Aout 2023 fixant les règles générale relatives aux marches publics. Les soumissionnaires sont invités de rapprocher de nos services pour disposer leur recours et cela dans un délai de 10 jours à compter du premier jour de la publication de cette avis à prendre connaissance des résultats détaillés et l'évaluation de leur offres technique et financière le soumissionnaire qui constate le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de Trois (03) Jours à compter de la publication

LE DIRECTEUR GENERAL